



# MANUEL DU CONDUCTEUR 1978

Prix de détail suggéré: \$2.50  
(Première copie gratuite avec l'achat du véhicule)

© - Marque de commerce de Bombardier Limitée. Lithographié au Canada

modèle \_\_\_\_\_

no d'identification \_\_\_\_\_

date de l'achat \_\_\_\_\_

expiration de la garantie \_\_\_\_\_

ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE

Texte rédigé par le

CENTRE D'INFORMATION TECHNIQUE  
DÉPARTEMENT DU SERVICE  
BOMBARDIER LIMITÉE  
VALCOURT, QUÉBEC  
CANADA, J0E 2L0

Les marques de commerce suivantes  
ont été déposées par Bombardier  
Limitée.

BOMBARDIER	EVEREST	MOTO-SKI
SKI-DOO	MIRAGE	FUTURA
ALPINE	NORDIC	SPIRIT
BLIZZARD	OLYMPIQUE	NUVIK
CARRY BOOSE	SKI BOOSE	SONIC
ÉLAN	T'NT	
ÉLITE		

## FÉLICITATIONS

Vous voilà propriétaire d'une toute nouvelle motoneige Ski-Doo 1978, fruit de l'étroite collaboration des concepteurs, ingénieurs et techniciens de Bombardier. Et, par conséquent, ce véhicule est doté des meilleures caractéristiques de sécurité, maniabilité et confort, sans oublier son faible niveau sonore. Car nous avons le souci de satisfaire vos désirs et ceux des autres.

Ce manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, et de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes" dans ce manuel ou adressez-vous à votre concessionnaire.

Dans le présent manuel, on retrouve des conseils ou des précisions de grande importance identifiés par les symboles et les dénominations qui suivent.

 **AVERTISSEMENT:** Avertit d'un risque de blessure.

 **ATTENTION:** Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.

 **REMARQUE:** Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Conduisez prudemment et amusez-vous bien.

Groupe des produits récréatifs  
Bombardier Limitée  
Valcourt, Québec, Canada

# SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE

## Prenez toujours les précautions suivantes:

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Ne faites jamais tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement et le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne faites jamais tourner les chenilles à haut régime lorsqu'elles ne sont pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas fermé ou n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour effectuer le plein, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Si vous décelez en cours de route des émanations d'essence, vous devez en déterminer la cause immédiatement et remédier à cette situation.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Effectuez les opérations d'entretien conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.
- N'installez que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Évitez d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Pour arrêter le moteur, actionnez l'interrupteur d'urgence ou coupez le contact avec la clé.
- Lors de la dépose du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, recouvrir d'abord le bouchon d'un chiffon, puis le dévisser partiellement (jusqu'à la première encoche) pour en laisser échapper la pression.

**Veillez prendre note de tous les avertissements contenus dans ce manuel.**

**CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE.**

# TABLE DES MATIÈRES

## COMMANDES

Manette de l'accélérateur, manette du frein, commutateur d'allumage, interrupteur d'éclairage, commutateur d'éclairage, interrupteur d'urgence, amorceur, indicateur de vitesse, indicateur de température, allume-cigarettes, interrupteur du chauffage-poignées, indicateur de niveau d'essence, courroie de sécurité, levier de changement de vitesse, rétroviseur, coffre à bagages, compartiment du moteur, coffre à outils, porte-fusibles. . . . . **4**

## RODAGE

Révision. . . . . **7**

## MÉLANGE DU CARBURANT

Type d'essence recommandé, type d'huile recommandé, mélange essence-huile, comment effectuer le mélange. . . . . **8**

## AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer. . . . . **9**

## DÉMARRAGE

Démarrage électrique, câble de démarreur . . . . . **10**

## LUBRIFICATION

Dépose du garde-poulie, dépose de la courroie d'entraînement, suspension à glissières, mécanisme de direction, moteur à valve rotative, niveau d'huile de la boîte de vitesses, arbre de la poulie motrice, poulie menée . . . . . **11**

## ENTRETIEN

Bougie, batterie, état de la suspension, état des chenilles, réglage de la suspension, tension et alignement des chenilles, réglage du carburateur, courroie d'entraînement, mécanisme de direction, tension de la chaîne d'entraînement, frein, réglage de la direction, écrous de culasse, écrous du support moteur, échappement, système de refroidissement, courroie de ventilateur, inspection générale, réglage du phare, remplacement des ampoules . . . . . **14**

## REMISAGE

Système de refroidissement, chenilles, suspension, skis, commandes, boîte de vitesses, poulie menée, poulie motrice, réservoir à essence, carburateur, lubrification des cylindres, batterie, châssis, inspection générale . . . . . **20**

## MISE EN ORDRE

Vérifications à effectuer. . . . . **24**

**INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT . . . . . 25**

**OUTILS . . . . . 29**

**FICHE TECHNIQUE . . . . . 30**

**IDENTIFICATION DU VÉHICULE . . . . . 31**

**GARANTIE LIMITÉE 1978 . . . . . 32**

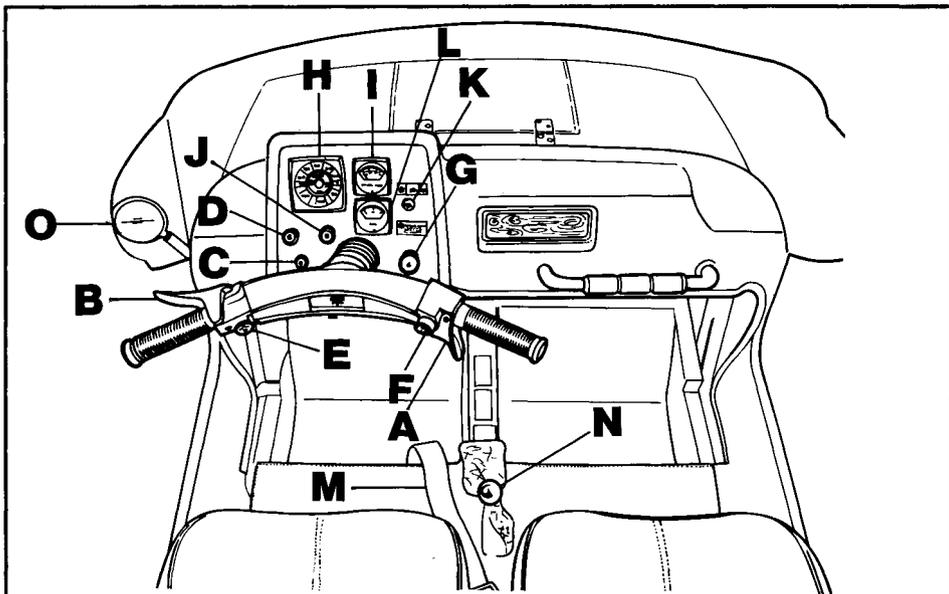
**QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES . . . . . 35**

**GUIDE DU CONSOMMATEUR . . . . . 37**

**LISTE DES DISTRIBUTEURS . . . . . 38**

**CHANGEMENT D'ADRESSE OU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ . . . . . 39**

# COMMANDES



A) Manette de l'accélérateur  
 B) Manette du frein  
 C) Commutateur d'allumage  
 D) Interrupteur d'éclairage  
 E) Commutateur d'éclairage  
 F) Interrupteur d'urgence  
 G) Amorceur  
 H) Indicateur de vitesse

I) Indicateur de température  
 J) Allume-cigarettes  
 K) Interrupteur du chauffe-poignées  
 L) Indicateur de niveau d'essence  
 M) Courroie de sécurité  
 N) Levier de changement de vitesse  
 O) Rétroviseur

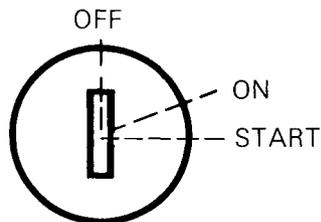
## A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on cesse d'agir sur la manette.

## B) Manette du frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette.

## C) Commutateur d'allumage



Commutateur à 3 positions. Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position "START") et la tenir. Dès que le moteur tourne, laisser la clé revenir à "ON". Pour arrêter le moteur, tourner la clé vers la gauche (position "OFF").

 **ATTENTION:** Afin d'éviter que le courant passe dans l'alternateur, toujours arrêter le moteur à l'aide du commutateur d'allumage.

## **D) Interrupteur d'éclairage**

Commandes à deux positions. Pour allumer les phares et les feux arrière, tirer le bouton. (Le commutateur d'allumage doit être à "ON".)

## **E) Commutateur d'éclairage**

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut ou vers le bas.

## **F) Interrupteur d'urgence**

Placé sur la poignée droite du guidon. En cas d'urgence, **enfoncer** le bouton. Le moteur s'arrêtera automatiquement. Pour rétablir le circuit, enfoncer de nouveau le bouton.

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

 **AVERTISSEMENT:** Il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

 **ATTENTION:** Afin d'éviter que le courant passe dans l'alternateur, toujours arrêter le moteur à l'aide du commutateur d'allumage.

## **G) Amorceur**

Commande à deux positions. Tirer et pousser 5 ou 6 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

## **H) Indicateur de vitesse**

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Cadran à lecture directe qui indique la vitesse du véhicule.

Un totalisateur journalier enregistre la distance parcourue.

## **I) Indicateur de température**

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. La température normale de fonctionnement est de 70° C (160° F), mais peut varier selon les conditions de conduite. Si, toutefois, la température dépasse 95° C (200° F), ralentir jusqu'à ce que température revienne à la normale, ou arrêter le moteur sans délai.

 **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, toujours laisser échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1ère encoche). Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et peut-être des brûlures graves.

## **J) Allume-cigarettes**

Enfoncer l'allume-cigarettes pour le faire chauffer; il ressortira automatiquement lorsqu'il sera prêt.

## **K) Interrupteur du chauffe-poignées**

Commande à trois positions, située dans la partie centre droite du tableau de bord. Placer l'interrupteur à la position "HI" ou "LOW" et les poignées se réchaufferont.

## **L) Indicateur de niveau d'essence**

Cadran à lecture directe qui indique la quantité d'essence dans le réservoir.

## M) Courroie de sécurité

Située du côté du passager, la courroie procure une sécurité et un confort supplémentaires. Il est recommandé de toujours utiliser la courroie de sécurité. Placer la courroie **aussi bas que possible sur les hanches**.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours porter la courroie confortablement serrée, et aussi bas que possible sur les hanches (sur l'os de la hanche), de façon à diminuer les risques de blessures.

## N) Levier de changement de vitesse

Levier à deux positions (marche avant-marche arrière). Pousser le levier vers l'avant pour faire marche avant, et le tirer vers l'arrière pour faire marche arrière.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas modifier la position du levier lorsque le véhicule est en mouvement. Pour remorquer le véhicule, déposer la courroie d'entraînement des poulies et placer le levier de changement de vitesses à la position "marche avant".

## O) Rétroviseur

Régler le rétroviseur de façon à apercevoir le côté du véhicule sur le rebord inférieur du rétroviseur.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ce rétroviseur est de type convexe (surface bombée) ce qui procure un champ de vision plus large. Il est à remarquer que les véhicules ou les objets vus dans un tel rétroviseur sembleront plus petits et plus loin qu'ils ne le sont en réalité.

## Coffre à bagages

Situé à l'avant du véhicule. Pour l'ouvrir, tourner la poignée vers la gauche. Soulever le couvercle du coffre à bagages et l'appuyer contre le pare-brise.

## Compartment du moteur

Pour ouvrir, tourner la poignée vers la gauche. Soulever le couvre-moteur et le maintenir dans cette position à l'aide de la pince et de la tige de retenue (située dans la partie médiane du couvre-moteur, entre les recouvrements de mousse).

◆ **AVERTISSEMENT:** Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le couvre-moteur est ouvert ou déposé. Il pourrait en résulter de graves blessures.

## Coffre à outils

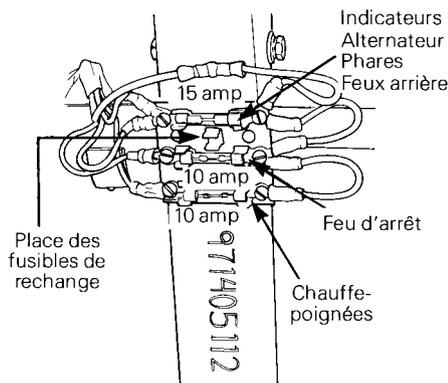
Situé dans le compartiment du moteur. Pour y avoir accès, soulever le couvre-moteur. C'est l'endroit idéal pour remettre le matériel de rechange: courroie, bougies, fusibles, etc.

○ **REMARQUE:** Il est possible de placer une courroie d'entraînement de rechange du côté gauche du compartiment du moteur, près du coffre à outils.

◆ **AVERTISSEMENT:** S'assurer que le moteur est arrêté, avant d'ouvrir le coffre à outils.

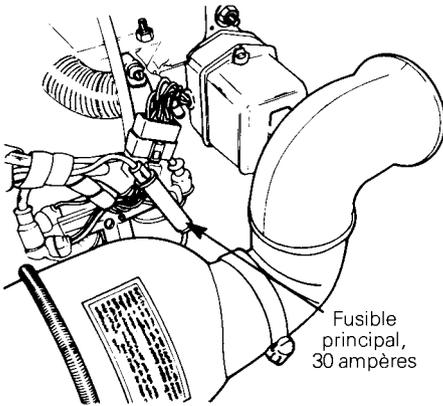
## Porte-fusibles

Situé sous le tableau de bord, sur la colonne centrale du châssis.



# RODAGE

Situé dans le compartiment du moteur derrière le silencieux d'admission, à droite.



Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le mélange de carburant doit être plus riche, c'est-à-dire 40 parties d'essence pour une partie d'huile Bombardier 50 / 1. Le régime du moteur ne doit pas dépasser les  $\frac{3}{4}$  de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

## Révision

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Souvenez-vous qu'il est plus facile d'effectuer dès ce moment les réglages ou les modifications qui s'imposent, que de continuer à utiliser votre motoneige jusqu'à ce qu'un bris ou une panne se manifeste.

**Cette vérification est laissée aux frais du client.**

# MÉLANGE DU CARBURANT

Toujours ajouter l'huile à l'essence dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir.

## Type d'essence recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire (au moins 92 d'indice d'octane).

**ATTENTION:** Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme l'essence sans plomb ou à faible teneur en plomb, le naphthe, le méthane, etc...

## Type d'huile recommandé

Utiliser l'huile concentrée Bombardier 50 / 1 vendue par nos concessionnaires. Elle est spécialement conçue pour répondre aux besoins des moteurs Bombardier-Rotax.

S'il est impossible d'obtenir de l'huile Bombardier, utiliser une huile pour motoneige à moteur deux temps de première qualité. Cependant le mélange essence / huile doit être conforme aux normes requises pour le véhicule. Voir les recommandations du fabricant sur le contenant.

**ATTENTION:** Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

## Mélange huile / essence

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange de carburant, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes d'essence pour un volume d'huile.

### SI

1 canette de 454 ml d'huile mélangée à 22.7 litres = 50 / 1.

### Impérial

1 canette de 16 oz d'huile mélangée à 5 gal imp. = 50 / 1

### Mesure américaine

1 canette d'huile de 12 oz mélangée à 5 gal É.-U. = 50 / 1

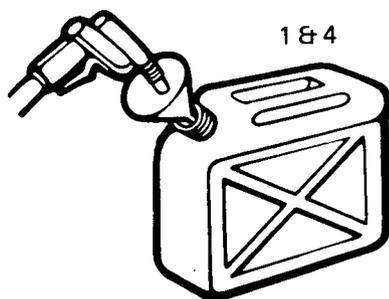
**REMARQUE:** Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température de la pièce.

## Comment effectuer le mélange

Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige. Pour ne pas être en reste, préparer deux mélanges de 5 gallons dans des récipients de plastique ou de métal.

**AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Il faut donc effectuer le mélange huile / essence dans un endroit aéré. Ne pas fumer pendant l'opération. S'il se produit une émanation d'essence en cours de route, faire examiner le véhicule sans délai. Enfin, ne jamais faire le plein pendant que le moteur tourne. Par temps très froid, éviter que l'essence ne vienne en contact avec la peau.

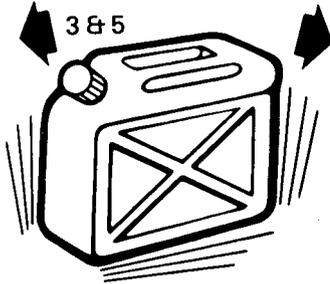
1. Verser un gallon d'essence dans un récipient propre.



2. Ajouter toute l'huile.



3. Remettre le bouchon et brasser vigoureusement le récipient.



4. Ajouter le reste de l'essence.
5. Brasser de nouveau. À l'aide d'un entonnoir à filtre fin, verser le mélange dans le réservoir.

○ **REMARQUE:** L'huile ayant tendance à se déposer, il ne faut jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir.

## Vérifications à effectuer

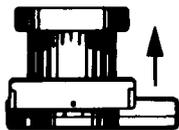
- Actionner la manette de l'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- S'assurer que les skis et les chenilles n'ont pas gelé au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait arriver à 19-25 mm ( $\frac{3}{4}$  - 1 po) sous le goulot de remplissage. S'il en manque, faire le plein avec une solution à parts égales d'eau et d'antigel. Pour remplir tout le système, utiliser une solution de 3 parties d'antigel dans 2 parties d'eau. (Voir le paragraphe "Système de refroidissement" de la section "Remisage".)

◆ **AVERTISSEMENT:** Avant de déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, toujours laisser échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1ère encoche). Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et peut-être même des brûlures graves.

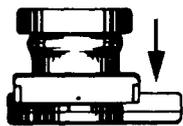
- Vérifier le niveau d'essence.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

# DÉMARRAGE



Position relevée de marche



Position abaissée d'arrêt

1. Introduire la clé dans le contact et la tourner à "ON".
2. **Vérifier le mécanisme de l'accélérateur.**
3. Actionner l'amorceur (tirer et pousser 5 ou 6 fois). Inutile si le moteur est chaud.
4. S'assurer que l'interrupteur d'urgence ne coupe pas le circuit.
5. Tourner la clé vers la droite pour actionner le démarreur. Relâcher la clé dès que le moteur tourne. Si le moteur ne démarre pas, ramener la clé au point mort.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

6. Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence. Faire démarrer le moteur à nouveau.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "OFF". Voir le concessionnaire immédiatement.

7. Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

○ **REMARQUE:** Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, placer la clé à "ON" et faire démarrer de la façon décrite au paragraphe câble de démarreur.

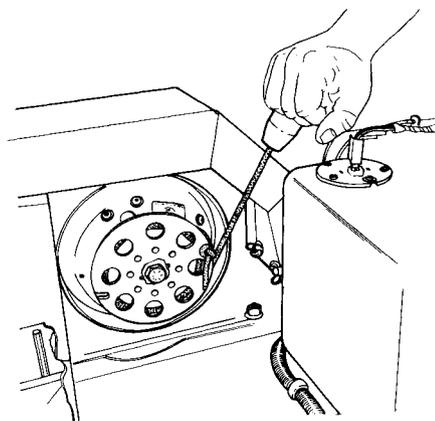
## Câble de démarreur

Si la batterie est à plat, il est possible de faire démarrer le moteur avec le câble de démarreur de secours qui se trouve dans le coffre à outils.

Soulever le couvre-moteur, et sortir le câble du coffre à outils. Enrouler solidement le câble autour du disque de la poulie motrice.

Tirer lentement la poignée du câble de démarrage jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement.

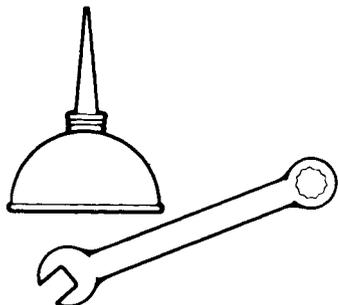
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.



◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

▼ **ATTENTION:** Si une autre batterie est utilisée pour survolter la batterie du véhicule, toujours s'assurer de respecter la polarité, sinon l'alternateur pourrait être endommagé.

## Fréquence



La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante.

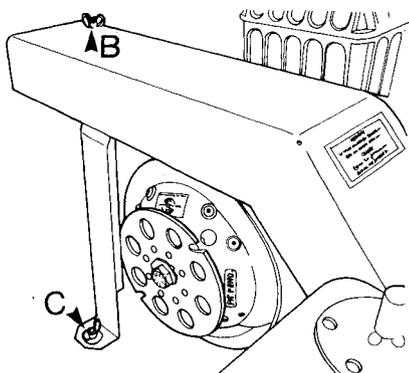
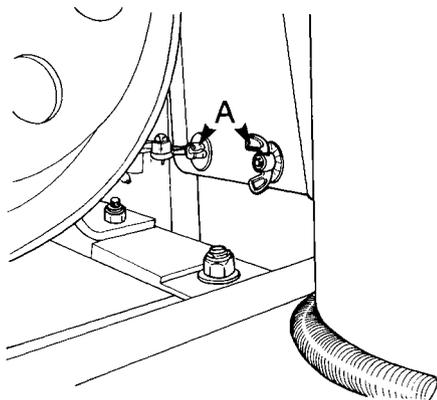
◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

○ **REMARQUE:** Pour faciliter l'entretien ou les réparations à l'intérieur du compartiment du moteur, il est possible de déposer les sièges en dévissant les 4 écrous de retenue à oreilles (situés dans le compartiment du moteur) et en déposant les deux (2) plaques d'accès.

## Dépose du garde-poulie

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire tourner le moteur lorsque le garde-poulie n'est pas en place.

1. Soulever le couvre-moteur et le maintenir dans cette position à l'aide de la tige de retenue. Dévisser les écrous à oreilles (A) situés derrière la poulie motrice, l'écrou à oreilles (B) situé sur le dessus du garde-poulie et l'écrou à oreilles (C) qui se trouve au support central du garde-poulie.

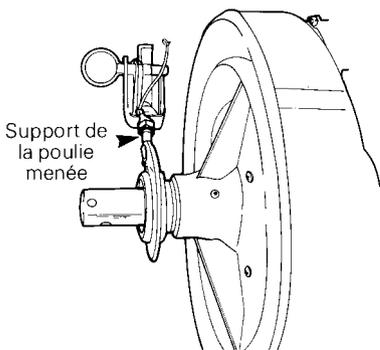


2. Dégager le garde-poulie en le tirant vers l'avant et le déposer.

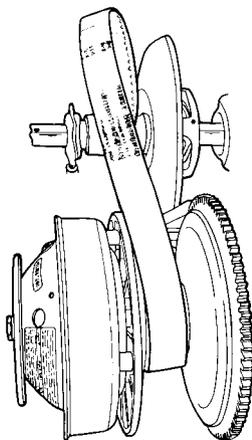
## Dépose de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie n'est pas en place.

1. Soulever le couvre-moteur et le maintenir dans cette position à l'aide de la tige de retenue. Déposer le garde-poulie. Défaire et soulever le support de la poulie menée.

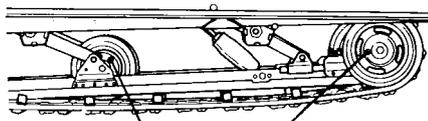


2. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante; la maintenir ouverte. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la poulie menée.



## Suspension à glissières

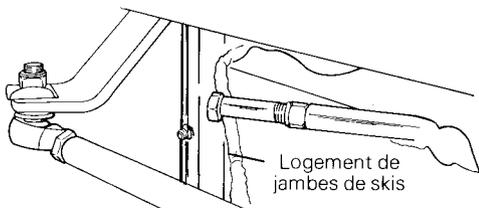
Lubrifier les roues de support. A l'aide d'une pompe à basse pression, introduire 3 ou 4 jets de graisse "basse température" dans chacun des raccords de graissage situés sur les chapeaux des roues. Essuyer le surplus.



Raccords de graissage

## Mécanisme de direction

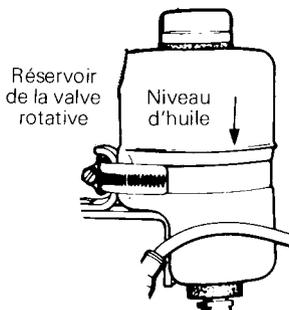
Soulever le couvercle du coffre à bagages et l'appuyer contre le pare-brise. Éloigner l'écran de carton de l'arrière du garde du repose-pied, pour avoir accès au logement des jambes de skis. Lubrifier les jambes de skis au raccord de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte au joint, huiler les boulons des coupleurs de ressorts.



Logement de jambes de skis

## Moteur à valve rotative

Vérifier fréquemment le niveau d'huile. Au besoin, refaire le plein en utilisant de l'huile à injection "Castrol" ou l'équivalent.



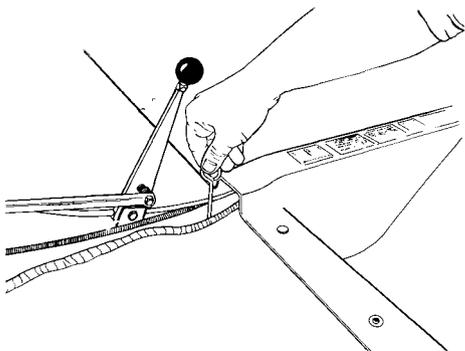
Réservoir de la valve rotative

Niveau d'huile

## Niveau d'huile de la boîte de vitesses

Le niveau de l'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié chaque semaine. Une jauge vous est fournie dans la trousse d'outils.

Pour vérifier, soulever le siège et enlever le boulon du guide de la jauge. (Celui-ci est situé à l'avant du levier de changement de vitesse). Insérer la jauge dans la boîte de vitesses puis la retirer. L'huile doit atteindre la marque supérieure sur la jauge. Sinon, enlever le bouchon de remplissage et remplir avec de l'huile Ski-Doo pour carter de chaîne, ou l'équivalent. Remettre en place le bouchon.

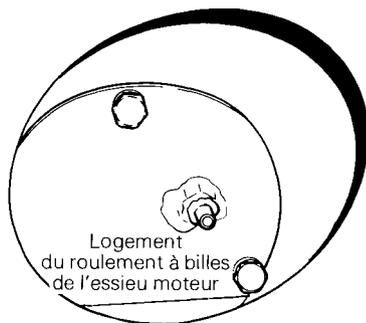


## Courroie d'entraînement

À l'aide d'une pompe à basse pression, graisser l'essieu moteur au raccord de graissage du logement de roulement à billes. Pour y avoir accès, détacher le couvercle de caoutchouc de chaque côté du véhicule.

○ **REMARQUE:** Il est recommandé d'utiliser de la graisse basse température.

▼ **ATTENTION:** Une fois le graissage terminé, toujours s'assurer que l'anneau de retenue d'huile de l'essieu moteur est bien à sa place.



## Poulie menée

Déposer le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.

Appliquer sur l'arbre une légère couche de graisse type "basse température".

○ **REMARQUE:** Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

Le tableau suivant indique quelles opérations vous ou votre concessionnaire devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations d'entretien conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Code	(hebdomadaire)	Page
H1	Bougies	14
H2	Batterie	14
H3	État de la suspension	15
H4	État des chenilles	15
H5	Réglage de la suspension	15
H6	Tension et alignement des chenilles	16
H7	Réglage du carburateur	17
H8	Courroie d'entraînement	17
H9	Mécanisme de direction	17
H10	Tension de la chaîne d'entraînement	17
Code	(mensuel)	Page
M1	Frein	18
M2	Réglage de la direction	18
M3	Écrous de culasse	19
M4	Écrous du support moteur	19
M5	Échappement	19
M6	Système de refroidissement	19
M7	Courroie de ventilateur	19
M8	Inspection générale	19
M9	Visée du faisceau	20

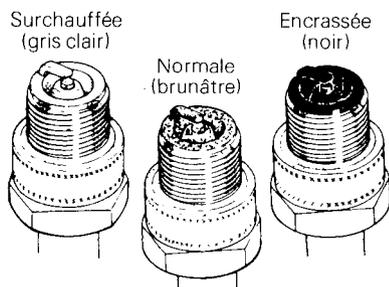
## H1 Bougies

Débrancher et enlever les bougies.

En vérifier l'état:

- bec brunâtre: fonctionnement normal

- bec noir: mélange du ralenti et / ou de haute vitesse trop riches; rapport huile / essence inadéquat; bougies non conformes; fonctionnement prolongé au ralenti
- bec gris clair: mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; bougies non conformes; rapport huile / essence inadéquat; fuite à un joint.



▼ **ATTENTION:** Si le moteur ne semble pas fonctionner normalement, consulter le concessionnaire.

À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies.

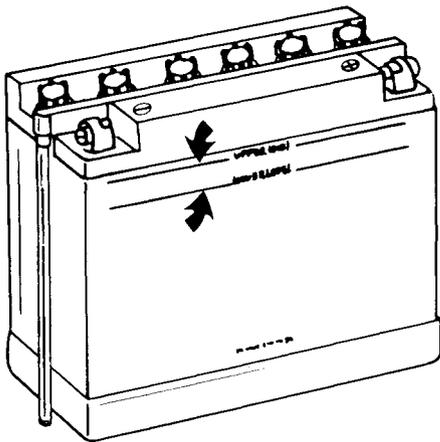
Remettre les bougies en place et les brancher.

## H2 Batterie

Vérifier le niveau de l'électrolyte. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, remplir d'eau distillée.

Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien faire sécher.

○ **REMARQUE:** Pour faciliter les opérations ci-haut mentionnées, déposer le coude du silencieux d'admission. S'assurer de le réinstaller de façon adéquate.



▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de vaseline pour prévenir la corrosion. Vérifier la solidité de la batterie et s'assurer que le tuyau de trop-plein n'est pas obstrué ou tordu.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le tuyau de trop-plein ne doit pas être obstrué, plié ou tordu, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourra survenir. Éviter tout contact de l'électrolyte avec la peau.

### H3 État de la suspension

Vérifier l'état des ressorts de la suspension. Les remplacer s'ils sont brisés ou affaiblis. Vérifier l'état des glissières et les remplacer au besoin.

○ **REMARQUE:** En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse (sans parler de la terre, de l'asphalte, etc.) provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

### H4 Chenilles (état)

Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur arrêté, tourner les chenilles à la main. S'assurer qu'elles ne sont pas fendillées, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et / ou qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir le concessionnaire pour qu'il les remplace.

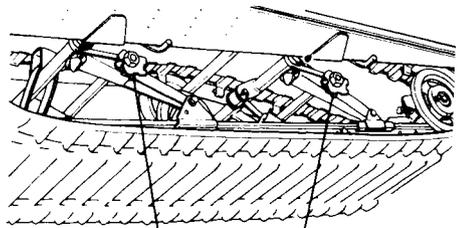
○ **REMARQUE:** Avant de tourner manuellement les chenilles, placer le levier de changement de vitesse à la position de marche avant.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont les chenilles sont coupées, tordues ou endommagées.

### H5 Réglage de la suspension

La suspension est réglable; à l'avant pour les conditions de surface et à l'arrière, selon le poids du conducteur.

Lorsque les blocs de réglage avant sont au point le plus bas, le poids porte sur les skis. En les réglant à la position la plus élevée, on déplace la pression des skis aux chenilles. Les blocs arrière sont réglés en fonction des préférences du conducteur.



Blocs de réglage

▼ **ATTENTION:** Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens des aiguilles d'une montre; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage, les blocs gauches et droits doivent être placés à la même hauteur.

○ **REMARQUE:** Pour que le véhicule offre une portée confortable, il est recommandé de régler la suspension de la façon suivante. (À noter que la première position est la plus basse et la quatrième, la plus haute).

2 personnes pesant 68 kg (150 lb) chacune.

Blocs de réglage arrière à la position la plus basse.

Blocs de réglage avant à la deuxième position.

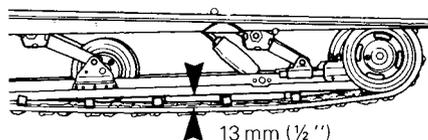
2 personnes pesant 90 kg (200 lb) chacune.

Blocs de réglage arrière à la deuxième position.

Blocs de réglage avant à la troisième position.

## H6 Tension et alignement des chenilles

Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement. Vérifier le jeu (13 mm / ½") entre la glissière et le rebord intérieur des chenilles. S'il y a trop de jeu, les chenilles frottent sur le châssis.

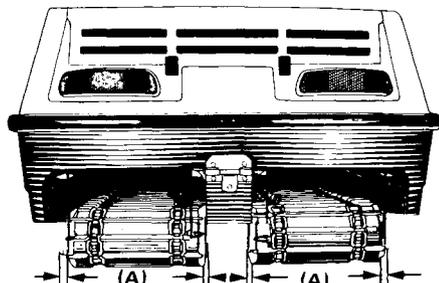


▼ **ATTENTION:** S'il n'y en a pas assez, la vitesse et le rendement en souffriront, et les pièces composantes de la suspension seront endommagées.

Ajuster la tension en serrant ou en desserrant les boulons de réglage situés du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir le concessionnaire.

○ **REMARQUE:** Le réglage de la tension et celui de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

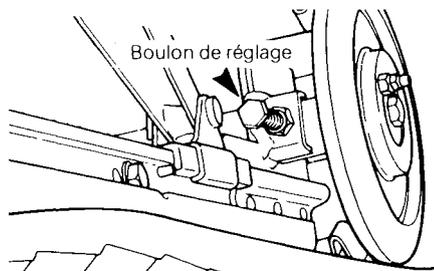
Faire démarrer le moteur et faire tourner **lentement** les chenilles. Voir si celles-ci sont bien centrées et tourne uniformément.



A- distance égale entre le bord des chenilles et le châssis

◆ **AVERTISSEMENT:** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que les chenilles sont libres de tout élément pouvant être projeté hors de leur champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés des chenilles.

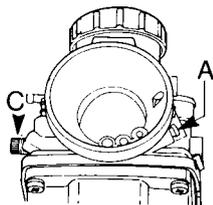
Pour aligner les chenilles, arrêter le moteur, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où les chenilles sont le plus près du châssis. Reserrer les écrous de blocage et revérifier l'alignement.



## H7 Réglage du carburateur

Le réglage du carburateur comporte trois étapes:

- A) Réglage de l'admission de l'air
- B) Ouverture du tiroir d'accélérateur
- C) Ralenti



### A) réglage de l'admission de l'air

Serrer complètement la vis du réglage de l'admission de l'air (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir) puis la reculer d'1 tour.

### B) Ouverture du tiroir d'accélérateur

Desserrer complètement la vis du ralenti en tournant vers la gauche, dévisser l'écrou de blocage du câble de l'accélérateur et ajuster ce dernier de façon qu'il n'y ait aucun jeu lorsque la manette de l'accélérateur est actionnée. Resserrer l'écrou de blocage.

### C) Ralenti

Tourner la vis du ralenti vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur puis lui faire effectuer deux (2) autres tours (réglage préliminaire). Débrancher et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1400-1600 tr / mn.

**ATTENTION:** Ne pas tenter de régler le régime du ralenti avec la vis de réglage de l'admission de l'air. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur. S'il est impossible d'obtenir le régime approprié, voir le concessionnaire.

**REMARQUE:** Pour utilisation de la motoneige par température

chaude, il est possible d'installer la pompe d'alimentation sous le réservoir à essence (consulter le concessionnaire pour plus d'information).

## H8 Courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon inégale (usure d'un seul côté, etc.). L'usure inégale de la courroie provient souvent d'un mauvais alignement des poulies. Au besoin, voir le concessionnaire. Vérifier la largeur de la courroie. Si elle est inférieure à 3 cm (1 3/16"), remplacer la courroie.

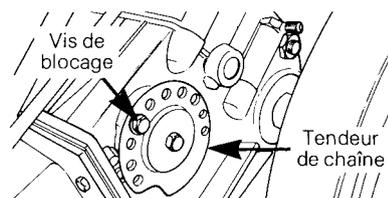
**REMARQUE:** Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, il est fortement recommandé d'observer une période de rodage de 15-25 km (10 à 15 milles).

## H9 Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons et barres d'accouplement, etc...) et les resserrer au besoin. Vérifier l'état des lisses de ski et des skis. Les remplacer au besoin.

## H10 Tension de la chaîne d'entraînement

Placer le levier de changement de vitesse en marche avant. Déposer les sièges et les plaques d'accès. Tourner la poulie menée vers l'avant de façon à obtenir le jeu maximum. Déposer la vis de blocage du tendeur de chaîne (le tendeur de chaîne se trouve en bas, à gauche de la boîte de vitesses).



Tout en tenant la poulie menée vers l'avant, tourner le tendeur de chaîne jusqu'à ce que la chaîne soit serrée, sans être surtendue.

**ATTENTION: Ne pas trop serrer.**

Replacer la vis de blocage dans l'un des 3 trous appropriés. Bloquer le tendeur de chaîne en place.

## M1 Frein

L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

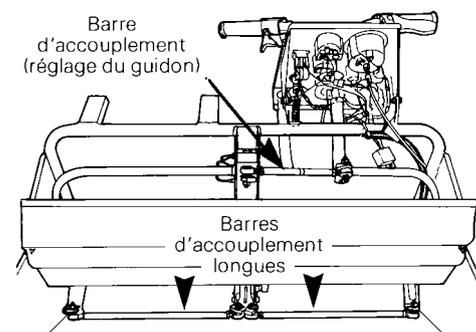
**AVERTISSEMENT:** Remplacer les garnitures de frein si elles ont moins de 5 mm ( $\frac{3}{16}$ "') d'épaisseur. Voir le concessionnaire.

Le mécanisme de freinage est autoréglable et ne requiert par conséquent aucun réglage périodique. Vérifier la course de la manette. Le freinage devrait être complet lorsque celle-ci se trouve à environ 1.3 cm ( $\frac{1}{2}$ "') du guidon. Sinon, voir le concessionnaire.

## M2 Direction

La divergence des skis doit être plus importante à l'avant qu'à l'arrière des ressorts à lames (3-6 mm /  $\frac{1}{8}$  -  $\frac{1}{4}$  po) lorsque le guidon est en position horizontale.

**IMPORTANT:** Fermer l'avant des skis à la main, pour prendre le jeu du mécanisme.



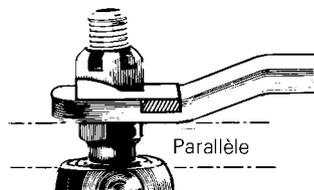
**REMARQUE:** Pour avoir accès aux barres d'accouplement, déposer d'abord le garde qui se trouve à l'intérieur du coffre à bagages.

Pour effectuer un réglage, dévisser les écrous de blocage des barres d'accouplement longues; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que les skis soient parallèles l'un à l'autre. Puis, en mesurant à l'avant des ressorts à lames, ajouter 1.5-3 mm ( $\frac{1}{16}$  -  $\frac{1}{8}$  po) de chaque côté en tournant les barres d'accouplement. Vérifier la solidité des boulons du bras de direction, de même que l'usure des joints à rotule, etc.

Le guidon doit en outre être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

Pour le régler: dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale; resserrer solidement les écrous.

**AVERTISSEMENT:** Le logement du joint à rotule doit être parallèle au bras de direction. Le maintenir en place pendant le serrage des écrous. S'assurer qu'au moins la moitié de la partie filetée du joint à rotule pénètre dans la barre d'accouplement.



### M3 Écrous de culasse

À la fin des cinq premières heures de marche, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme de 1.5-1.8 kg-m (11-13 lb-pi) (moteur froid).

### M4 Écrous du support moteur

Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin.

### M5 Tuyauterie d'échappement

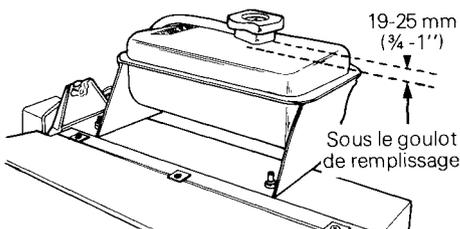
La tuyauterie d'échappement doit être solidement attachée. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et / ou les resserrer au besoin.

▼ **ATTENTION:** Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

### M6 Système de refroidissement

Recouvrir le bouchon du réservoir d'un chiffon, puis dévisser partiellement le bouchon (jusqu'à la première encoche) et vérifier s'il maintient une pression adéquate dans le système. Sinon, installer un bouchon neuf de 13 lb (ne pas dépasser cette limite). Vérifier la force de la solution d'antigel à l'aide d'un densimètre et s'assurer qu'elle peut résister aux températures les plus froides de votre région.

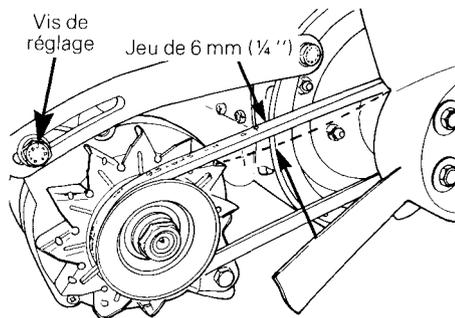
Le liquide de refroidissement doit arriver à 19-25 mm ( $\frac{3}{4}$  - 1 po) sous le goulot de remplissage du réservoir.



▼ **ATTENTION:** Si la perte de liquide de refroidissement est excessive, voir le concessionnaire.

### M7 Courroie du ventilateur

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie doit avoir un jeu de 6 mm ( $\frac{1}{4}$  ").



Si la tension est incorrecte:

Desserrer la vis de réglage du haut, et déplacer l'alternateur de façon à obtenir la tension recommandée. Resserrer la vis de réglage.

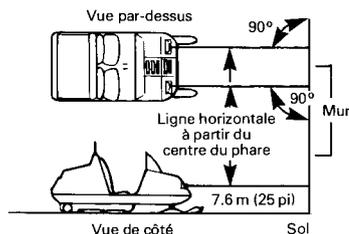
### M8 Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des lisses de skis et des skis.

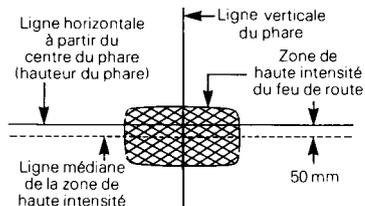
▼ **ATTENTION:** Lors du remplacement de boulons, d'écrous ou de fils, etc., n'utiliser que des pièces Bombardier ou des équivalents du même genre, de fabrication et de résistance semblables.

## M9 Visée du faisceau

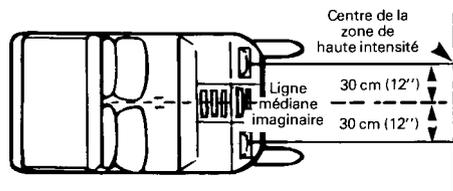
L'angle de visée du phare a déjà été réglé avant la livraison. Toutefois, si une correction est nécessaire, placer le véhicule sur une surface plane à environ 7.6 m (25') d'un mur ou d'un écran.



Après avoir correctement réglé la suspension et allumé le feu de route, c'est-à-dire l'éclairage le plus puissant (le commutateur d'allumage doit être à la position "ON"), s'assurer que le centre du faisceau lumineux du feu de route (zone de haute intensité) est à 50 mm (2") sous la ligne horizontale du phare. Le conducteur doit alors être assis dans son véhicule.



S'assurer que la distance entre le centre de la zone de haute intensité et la ligne médiane imaginaire tracée dans l'axe du véhicule, est égale à 30 cm (12") de chaque côté.



Pour effectuer un réglage, déposer la garniture chromée et serrer ou desserrer les quatre (4) vis de réglage.

## Remplacement des ampoules

Si l'ampoule du phare est grillée, soulever le couvercle du coffre à bagages. Débrancher le connecteur du phare. Déposer l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule. Si le feu d'arrêt est grillé, enlever la lentille rouge et remplacer l'ampoule.

## REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant une longue période, il faut la remettre convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur, charger la batterie et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

**AVERTISSEMENT:** Effectuer toutes ces opérations de la façon décrite dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

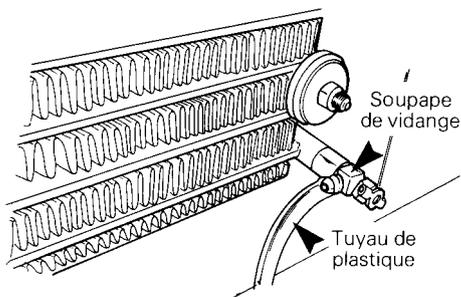
## Système de refroidissement

Pour vider le système de refroidissement, retirer le bouchon du réservoir.

Déposer le treillis d'accès droit, et brancher un bout de tuyau en plastique à la soupape de vidange du radiateur de façon que le liquide tombe à l'extérieur de la carrosserie.

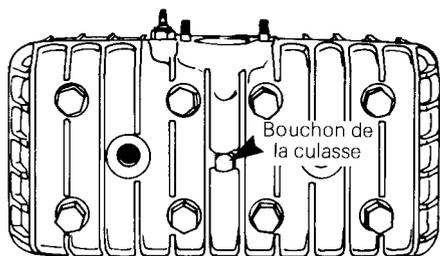
Ouvrir la soupape de vidange.

**AVERTISSEMENT:** Prendre garde de ne pas se brûler sur la tuyauterie d'échappement.



**ATTENTION:** Pour prévenir la formation de rouille dans le système de refroidissement, le remplir de la solution recommandée de 60% d'anti-gel et 40% d'eau.

Pour remplir le système, dévisser le bouchon qui se trouve au haut de la culasse, puis verser lentement le liquide dans le réservoir jusqu'à ce qu'il atteigne l'orifice du bouchon de la culasse. Remettre le bouchon. Continuer à verser jusqu'à ce que le liquide arrive à 19-25 mm ( $\frac{3}{4}$  - 1 po) sous le goulot de remplissage du réservoir.



Le bouchon du réservoir étant déposé, faire démarrer le moteur pour que le liquide de refroidissement circule, et le laisser tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Arrêter le moteur.

Vérifier de nouveau le niveau du liquide de refroidissement. S'assurer que le liquide arrive à 19-25 mm ( $\frac{3}{4}$  - 1 po) sous le goulot de remplissage du réservoir.

## Chenilles

Examiner les chenilles. S'assurer qu'elles ne sont pas fendillées, qu'il n'y manque aucun segment protecteur et / ou guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, les chenilles ne doivent pas être en contact avec le sol.

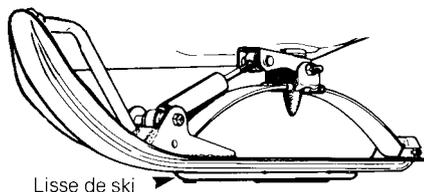
**REMARQUE:** Il faut tourner les chenilles périodiquement (tous les 40 jours).

## Suspension à glissières

Enlever la saleté et la rouille. Graisser les roues de support aux raccords de graissage. Essuyer le surplus. Remplacer les glissières usées.

## Skis

Nettoyer les skis et leurs ressorts. Graisser les jambes de skis aux raccords de graissage. Vérifier l'état des skis, des lisses et des ressorts. Les remplacer au besoin.



Vaporiser un enduit protecteur sur les skis. À défaut, utiliser un chiffon imbibé d'huile.

## Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement des ressorts, des barres d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier la gaine des câbles d'accélérateur et / ou de frein. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Vaporiser un enduit protecteur non grasseux sur toutes les connexions et les interrupteurs électriques. À défaut, utiliser de la vaseline.

## Boîte de vitesses

Vidanger la boîte de vitesses, et la remplir ensuite d'huile pour carter de chaîne Bombardier. Verser jusqu'à ce que l'huile arrive à la marque qui indique le plein sur la jauge. (Le bouchon de vidange se trouve sous le châssis.)



## Poulie menée

Déposer le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Nettoyer l'arbre de la poulie menée et l'enduire d'une légère couche de graisse type "basse température". Agir plusieurs fois sur la demi-poulie coulissante pour répartir le lubrifiant. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les surfaces internes des poulies.

○ **REMARQUE:** Enlever la courroie d'entraînement pour toute la durée du remisage.

## Poulie motrice

L'inspection et le nettoyage de la poulie motrice doivent être effectués par le concessionnaire à la fin de chaque saison.

## Réservoir

Déposer le bouchon et siphonner l'essence du réservoir.

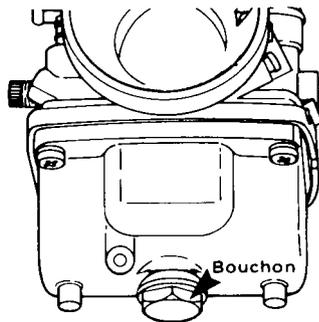
◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours effectuer l'opération dans un local bien aéré. Ne pas fumer.

## Carburateurs

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement les carburateurs avant le remisage.

Débrancher le conduit d'admission d'essence.

Déposer le bouchon de la chambre du flotteur de chacun des carburateurs. Vider les carburateurs.



Remettre les bouchons et brancher les conduits d'admission d'essence.

## Lubrification des cylindres

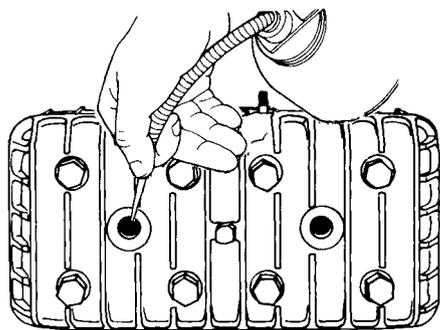
Pour empêcher les parois des cylindres de rouiller, il faut lubrifier l'intérieur du moteur.

○ **REMARQUE:** Lubrifier les cylindres tous les 40 jours.

Retirer les bougies.

Amener le piston en haut, en tournant la poulie motrice.

Verser une cuillerée d'huile dans le puits de bougies.



Tourner lentement le moteur à quelques reprises, à l'aide de la poulie motrice.

Répéter les opérations décrites plus haut pour l'autre cylindre.

Remettre les bougies en place.

▼ **ATTENTION:** Pour ne pas abîmer l'allumage, s'assurer que le commutateur d'allumage est à la position fermée et que l'interrupteur d'urgence est à la position d'arrêt.

## Batterie

Déposer la batterie; en nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser le détersif pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie (au moins tous les 40 jours lorsqu'elle est inutilisée).

◆ **AVERTISSEMENT:** La batterie dégage des vapeurs explosives. Effectuer la recharge dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

Enduire les bornes de vaseline et remettre la batterie dans un endroit sec et frais.

**IMPORTANT:** Le manque d'entretien préventif peut entraîner l'annulation de la garantie.

## Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détersif doux ou de l'alcool isopropyl.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces en plastique avec un détersif fort, un solvant, un détergent abrasif, du diluant à peinture ou de l'essence.

Vérifier la partie supérieure de la carrosserie et effectuer les réparations nécessaires.

Si la peinture est éraflée, effectuer les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties non peintes du châssis. Cirer la carrosserie.

○ **REMARQUE:** Ne cirer que les parties lustrées seulement. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage, de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION:** Si le véhicule est remis à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis tels que le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violetts du soleil.

## Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

# MISE EN ORDRE

L'hiver approche et vous rêvez déjà à la première randonnée de la saison. Si vous avez bien observé des recommandations contenues dans la section "Remisage", la mise en ordre de votre motoneige sera relativement facile. Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer.

**IMPORTANT:** Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

## VÉRIFICATIONS À EFFECTUER

Par le concessionnaire	●
Par le propriétaire	○
Changer les bougies	○
Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses	○
Vérifier les poulies, les nettoyer et, s'il y a lieu, les lubrifier. Lubrifier la poulie menée	●
Vérifier l'alignement des skis et l'état des lisses de ski	○
Remplacer le filtre à essence	○
Vérifier la tension et l'alignement de la chenille	○
Lubrifier la suspension	○
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du câble de l'accélérateur	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein	●
Vérifier les joints d'étanchéité	○
Vérifier la batterie, la nettoyer et l'installer	●
Régler l'allumage. S'il y a lieu, remplacer les contacts de rupteur	●
Vérifier le câblage (isolation des fils)	○
Vérifier la force et le niveau du liquide de refroidissement	○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○
Faire le plein d'essence	○
Régler le carburateur	●
Vérifier le niveau d'huile du réservoir de la valve rotative	○

# INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur	Vérifier le niveau d'essence et faire le plein avec le mélange de carburant approprié. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 5).
	2. Bougies	Voir si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur l'avant du moteur en prenant soin de les tenir éloignées de l'orifice. Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et vérifier s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, vérifier la cause no 3.
	3. Allumage défectueux	Débrancher les fils des bougies, dévisser les capuchons et placer les fils à environ 3 mm ( $\frac{1}{8}$ "') des culasses. Essayer de démarrer le moteur, s'il n'y a pas d'étincelles c'est que le système d'allumage est défectueux. Ne pas essayer de réparer. Voir votre concessionnaire.
	4. Moteur noyé	Déposer les bougies mouillées et amener le commutateur d'allumage à la position OFF. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	5. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Vérifier l'état du filtre à essence et changer la cartouche filtrante au besoin. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	6. Carburateur défectueux	Procéder d'abord au réglage élémentaire du carburateur. (Voir Entretien). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	7. Trop d'huile dans le carburant	Vidanger le réservoir et faire le plein avec le mélange approprié.
	8. Allumage	La synchronisation à l'allumage peut être défectueuse. Voir votre concessionnaire.
	9. Compression insuffisante du moteur	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé	Consulter votre concessionnaire. Le grippage du moteur est généralement causé par un manque de lubrification.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougies encrassées ou défectueuses	Voir la cause no 2 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués	Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateur	Régler à nouveau le carburateur. (Voir Entretien). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Allumage défectueux	Vérifier d'abord les causes 2 et 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Moteur	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire.
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougies défectueuses	Vérifier la cause no 2. ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe du moteur	Mélange du carburant trop pauvre. Voir le concessionnaire.
	3. Allumage incorrect	Voir le concessionnaire.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale.	1. Courroie d'entraînement	Vérifier si elle est usée ou défectueuse, la remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille	Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur défectueux	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies	Voir le concessionnaire.

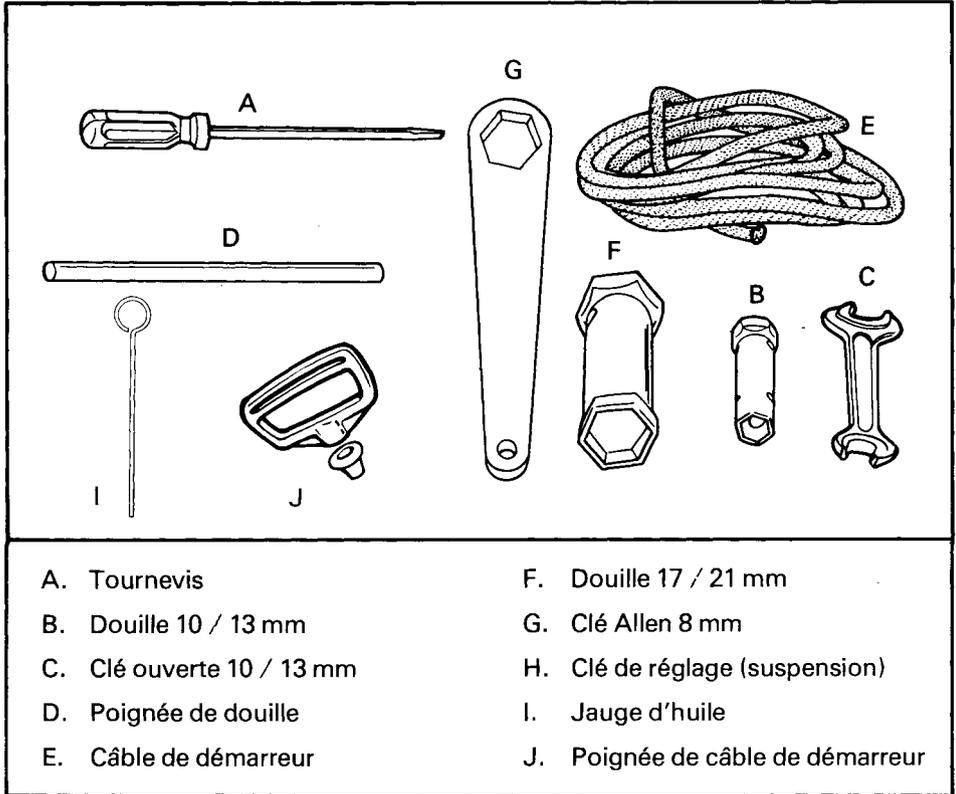
PROBLÈMES	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
<b>Charge insuffisante de la batterie</b>		
Courroie de ventilateur	1. Patinage de la courroie	Régler la tension de la courroie.
Alternateur	1. Bobine de stator mise à la masse ou débranchée	Réparer ou remplacer le stator au besoin.
	2. Bobine du rotor débranchée	Remplacer.
	3. Contact insuffisant entre balais et bagues (Balais difficiles à placer adéquatement)	Remplacer les balais usés. (Nettoyer leurs supports.) Polir les bagues.
	4. Fonctionnement intermittent de la diode	Remplacer le redresseur.
	5. Perforation du condensateur	Remplacer.
Régulateur	1. Contact insuffisant au rupteur de basse vitesse	Polir le rupteur.
	2. Tension trop basse	Régler.
	3. Rupteur de haute vitesse fondu	Remplacer le régulateur.
Batterie	1. Manque d'électrolyte ou électrolyte de densité insuffisante	Remplir en vérifiant la densité.
	2. Plaque sulfatée (court-circuitée)	Changer la batterie.
	3. Contact insuffisant à cause de la corrosion aux bornes.	Nettoyer et serrer.
Câblage	1. Contact insuffisant ou nul entre le commutateur d'allumage et la borne (IG) du régulateur	Réparer.
	2. Fusible du circuit ci-haut mentionné fondu ou ayant un mauvais contact	Changer le fusible. Réparer le contact du porte-fusibles.
	3. Contact insuffisant ou nul entre la borne (F) de régulateur et la borne (F) d'alternateur	Réparer.
<b>Charge excessive de la batterie</b>		
Courant électrique trop fort	1. Charge électrique supplémentaire	Vérifier la puissance de l'alternateur par rapport à la vitesse normale de conduite.

PROBLÈMES	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
<b>Charge excessive de la batterie</b>		
Câblage	1. Mauvais branchement ou court-circuit entre la borne (IG) de régulateur et la borne (F)	Régler.
	2. Mise à la masse insuffisante de la borne de régulateur (E)	Régler.
Régulateur	1. Bobine de pression débranchée	Remplacer.
	2. Rupteur de contact de basse vitesse fondu	Remplacer.
	3. Contact insuffisant du rupteur de haute vitesse	Polir le rupteur.
	4. Tension trop forte	Régler.
<b>Aiguille de l'ampèremètre (s'il y a lieu) instable</b>		
Courroie de ventilateur	1. Courroie lâche	Régler la tension de la courroie.
Commutateur	1. Contact insuffisant du commutateur d'allumage	Changer le commutateur d'allumage.
Câblage	1. Raccord lâche, fils quasi débranchés	Serrer, réparer.
Régulateur	1. Mauvais rendement à chaque rupteur	Régler.
<b>Bruit anormal en provenance de l'alternateur</b>		
Alternateur	1. Roulements inférieurs	Changer la graisse.
	2. Perforation de la diode	Remplacer le redresseur.
	3. Bobine de stator mise à la masse ou spire court-circuitée	Remplacer le stator.
Câblage	1. Borne B court-circuitée	Réparer.
<b>Fusible du circuit de chargement fondu</b>		
Alternateur	1. Court-circuit aux diodes des côtés positif et négatif	Remplacer le redresseur.
	2. Perforation du condensateur	Changer.
Régulateur	1. Tension trop forte	Régler.
Batterie	1. Batterie mal branchée	Brancher adéquatement.

# OUTILS

L'équipement de série de chaque motoneige neuve comprend une trousse à outils: tournevis, clés, câble de démarreur de rechange, etc.

## Outils standard



# FICHE TECHNIQUE

<b>MOTEUR</b>	Nombre de cylindres . . . . .	2
	Alésage . . . . .	69.5 mm (2.736 po)
	Course . . . . .	57.5 mm (2.264 po)
	Cylindrée . . . . .	436.3 cm <sup>3</sup> (26.6 po <sup>3</sup> )
	Taux de compression . . . . .	11.5:1
	Type de carburateur . . . . .	VM 34-177
	Régime du carburateur	
	Admission de l'air . . . . .	1 tour
	Régime du ralenti . . . . .	1400-1600 tr / mn
	Couple de serrage (culasses) . . . . .	1.6 kg-m (12 lb-pi)
	Niveau du liquide de refroidissement . . . . .	19-25 mm (¾ -1 po) sous le goulot de remplissage
	Contenance du système de refroidissement	
	— SI* . . . . .	6.2 litres
— Imp. . . . .	220 oz Imp.	
— É.-U. . . . .	211 oz É.-U.	
Thermostat . . . . .	160 / F	
Bouchon du radiateur . . . . .	13 lb	
Jeu de la courroie de ventilateur . . . . .	6 mm (¼ po)	
<b>CHÂSSIS</b>	Longueur hors tout . . . . .	271.8 cm (107 po)
	Largeur hors tout . . . . .	113 cm (44½ po)
	Hauteur hors tout sans pare-brise ni barre de sécurité . . . . .	101.6 cm (40 po)
	Écartement des skis (centre en centre) . . . . .	87.6 cm (34½ po)
	Alignement des skis (divergence) . . . . .	3-6 mm (⅛ -¼ po)
	Poids (à vide) . . . . .	358.3 kg (790 lb)
	Surface portante . . . . .	13896 cm <sup>2</sup> (2154 po <sup>2</sup> )
	Pression au sol . . . . .	25.7 g-cm <sup>2</sup> (.366 lb-po <sup>2</sup> )
<b>ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT</b>	Dimensions de la chenille . . . . .	38.1 cm (15 po) x 304.8 (120 po)
	Tension de la chenille . . . . .	1.9 mm (¾ ") de jeu entre les glissières et le rebord intérieur de la chenille
	Alignement de la chenille . . . . .	Distance égale entre les bords de la chenille et le châssis
	Rapport d'engrenage . . . . .	17 / 38
	Niveau d'huile de la boîte de vitesse . . . . .	Jusqu'à la marque du plein
	Courroie d'entraînement (largeur minimum)	3 cm (1 ⅜ ")
<b>CIRCUIT ÉLECTRIQUE</b>	Alternateur (puissance) . . . . .	35 A (420 watts)
	Éclairage (puissance) . . . . .	12 volts, 140 watts
	Ampoule du phare . . . . .	60 / 60 W
	Feu arrière / d'arrêt . . . . .	5 / 21 W
	Bougie (Bosch) . . . . .	W 260 MZ-2
	Bougie (écartement) . . . . .	0.50 mm (.020 po)
	Contacts de rupteur (écartement) . . . . .	0.35-0.45 mm (.014-.018 po)
	Réglage de l'avance à l'allumage (AP.M.H.) . . . . .	2.03-2.54 mm (.080-1.00 po)
	Fusible principal (batterie) . . . . .	30 A
	Fusible (indicateurs, alternateurs, phare, feu arrière) . . . . .	15 A
Fusible (feu d'arrêt) . . . . .	10 A	
Fusible (chauffe-poignées) . . . . .	10 A	
<b>CARBURANT</b>	Contenance — SI* . . . . .	31 litres
	— Imp. . . . .	6.75 gal
	— É.-U. . . . .	8.25 gal
	Essence . . . . .	Ordinaire
	Mélange essence / huile . . . . .	50 / 1
<b>FREIN</b>	Type . . . . .	Disque, autoréglable
	Réglage (manette) . . . . .	Distance minimum de 13 mm (½ ") entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond
	Garnitures de frein (épaisseur minimum) . . . . .	5 mm (⅜ po)

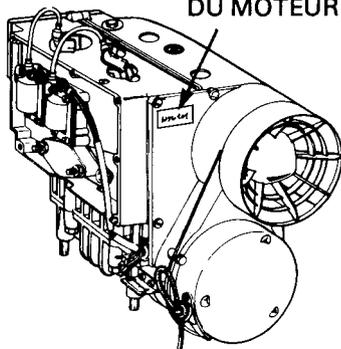
\*Système International

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

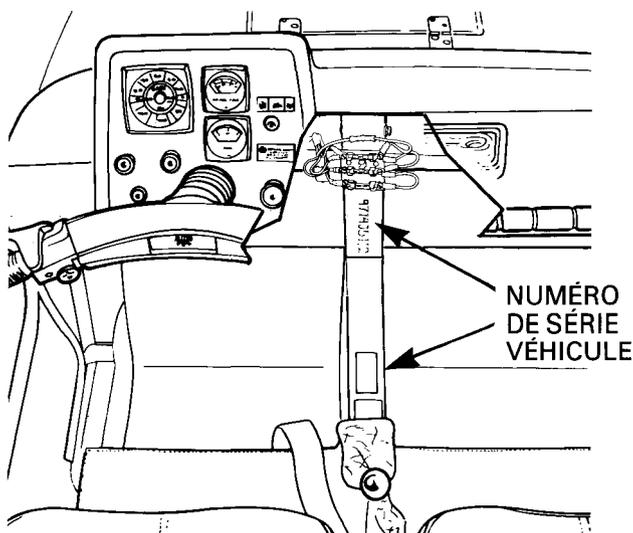
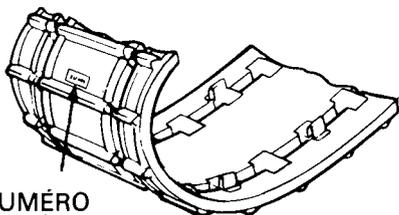
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.

NUMÉRO  
DE SÉRIE  
DU MOTEUR



NUMÉRO  
DE SÉRIE  
DE LA CHENILLE



○ **REMARQUE:** Il est fortement recommandé de prendre note de tous les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.

## **GARANTIE LIMITÉE — MOTONEIGES SKI-DOO®**

Bombardier Limitée, en tant que manufacturier, garantit chaque motoneige Ski-Doo® vendue comme véhicule **neuf et non utilisé** APRÈS LE 1ER MAI 1977 par un concessionnaire autorisé Ski-Doo® pour :

**Au plus deux (2) saisons pour les modèles:**

ÉLAN®, OLYMPIQUE\*, T'NT® F/A - F/C, EVEREST® et ÉLITE® 1976, 1977, 1978 assujettis aux conditions suivantes:

La garantie **entre en vigueur** le **1er décembre** de l'année de la vente si le véhicule a été vendu entre le **30 avril** et le **1er décembre** de la même année, ou à compter de la **date de vente** si celle-ci a été effectuée **entre le 1er décembre** d'une année et le **30 avril** de l'année suivante.

Cette garantie **expire** au **second 30 avril** suivant son entrée en vigueur.

**Quatre-vingt-dix (90) jours consécutifs pour les modèles:**

RV\*, BLIZZARD® 6500 et ALPINE® 1976, 1977, 1978 assujettis aux conditions suivantes:

1. Si la livraison est effectuée après le **31 mars** d'une année et avant le **1er décembre** de la même année, la présente garantie de 90 jours **entrera en vigueur** le **1er décembre** suivant la date de l'achat.
2. Si la livraison est effectuée le ou après le **2 janvier** mais avant le **31 mars** d'une année, toute portion non utilisée de la période de 90 jours sera reportée à l'hiver suivant, soit à compter du **1er décembre** de la même année.

**Les modèles non mentionnés ci-haut sont couverts (s'il y a lieu) par la garantie du fabricant en vigueur au moment de la fabrication du véhicule.**

### **CE QUE NOUS FERONS**

Pendant la période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et / ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et / ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et / ou la réparation sera effectuée sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

### **EXCLUSIONS**

**Pièces et parties constituantes:**

Toutes les pièces et / ou parties constituantes irrécupérables qui sont endommagées ou usées par suite d'une utilisation normale ou d'un manque d'entretien, sont exclues de la présente garantie.

**Aux termes de cette garantie, BOMBARDIER ne s'engage nullement à effectuer une réparation ou un déboursé dans les cas suivants:**

- s'il y a dommages à la suite de l'installation d'autres pièces que les pièces d'origine BOMBARDIER;
- s'il y a dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur qui accompagne chaque motoneige SKI-DOO, étant entendu que toutes les opérations d'entretien, y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et / ou les réglages seront aux frais du client;
- s'il y a dommages résultant d'un mauvais entretien ou d'un réglage inadéquat de l'ensemble de la poulie motrice, lequel, scellé à l'usine, ne peut être entretenu ou réparé que par un concessionnaire autorisé SKI-DOO;

- s'il y a dommages résultant de l'utilisation de la motoneige ailleurs que sur une surface enneigée;
- s'il y a dommages résultant d'un accident, d'un feu ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;
- si la motoneige a subi des modifications non approuvées par écrit par BOMBARDIER;
- si le propriétaire a dû subir des pertes comme, entre autres, les frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tous autres dommages indirects.

## **TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE**

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie SKI-DOO qu'il a reçue à l'achat de son véhicule.

## **GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES**

La présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de Bombardier Limitée, ses distributeurs et / ou ses concessionnaires autorisés. Dans le cas des ventes effectuées dans la province de Québec, s'il y a conflit entre les textes anglais et français de la garantie émise par Bombardier Limitée, les termes du texte français prévaudront; dans les cas de ventes effectuées à l'extérieur du Québec, ce sont alors les termes du texte anglais qui prévaudront.

**Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente.**

## **FACE À UN PROBLÈME**

Face à un problème d'entretien ou à quelque autre difficulté, nous vous suggérons:

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional,
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Limitée  
 Relations avec la clientèle  
 Groupe des Produits récréatifs  
 Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

**Bombardier Limitée se réserve le droit de modifier n'importe quand sa politique de garantie, sans pour autant avoir à modifier la garantie des véhicules déjà vendus.**

Mars 1977

Bombardier Limitée  
 Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

\*Marque de commerce de Bombardier Limitée.

©Marque déposée de Bombardier Limitée.

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA GARANTIE "DEUX SAISONS" DE BOMBARDIER POUR MOTONEIGES \*

EXEMPLES	Mois les mieux désignés pour l'achat de votre motoneige Bombardier											
	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL
Durée maximum de la garantie	GARANTIE D'UN AN											
Date d'achat: 1er mai 1977				MOIS			MOIS			DE NEIGE		
Expiration de la garantie: 30 avril 1979	GARANTIE DE DEUX SAISONS											
Date d'achat: 1er janvier 1978	GARANTIE D'UN AN											
Expiration de la garantie: 30 avril 1979	GARANTIE D'UN AN											
Date d'achat: 1er août 1977	GARANTIE D'UN AN											
Expiration de la garantie: 30 avril 1979	GARANTIE D'UN AN											

\* Voir le texte de garantie

# QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

**Q:** Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

**R:** L'information fournie par la Carte d'enregistrement de garantie est emmagasinée dans un ordinateur qui, par la suite, traitera toutes les réclamations sous garantie. Sans cette information, nous ne pouvons reconnaître la garantie ni communiquer aux clients un éventuel rappel.

**Q:** Comment puis-je savoir si mon véhicule a été enregistré auprès du fabricant?

**R:** Lorsque vous achetez une motoneige, le concessionnaire doit remplir et signer la Carte d'enregistrement de garantie, puis la faire parvenir au fabricant. La copie cartonnée de cette carte est pour vous la preuve de l'enregistrement de votre véhicule.

 <b>Recreational Products</b> <b>Produits Récréatifs</b>		<b>CUSTOMER WARRANTY REGISTRATION</b> <b>ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE</b>			
Model No./No du Modèle	Serial No./No de série	Engine Ser. No./No Sér. du Moteur	Track Ser. No./No Sér. Chen.		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	* <input type="text"/>	* <input type="text"/>		
Dealer's Name Nom du Concessionnaire		Distributor Code/ Code du distribut.	Dealer Code/ Code du concess.	Date of Sale/ Date de la vente	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Customer Name		First Name/Prénom	Family Name/Nom de famille		
Mr./M. Nom du client		Mrs./Mme Miss/Mlle			
Address/Adresse		<input type="text"/>			
City/Ville		<input type="text"/>			
State/Province--Zip code/Code postal		<input type="text"/>			
 		<b>Manufacturer's copy / Copie du manufacturier</b>			Part no. / No de pièce 484 0259 00
* If applicable / s'il y a lieu					

**Q:** Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

**R:** Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant.

Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?

R: *Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.*

Q: Pourquoi les fabricants de motoneiges ne garantissent-ils pas les pistons grippés, rayés ou fondus?

R: *Nous savons par nos essais et par expérience que ces bris de piston ne peuvent résulter que d'une détonation ou de l'allumage prématuré, deux causes directement reliées aux facteurs suivants et qui, par conséquent, échappent au contrôle du fabricant.*

- *Réglages pauvres du carburateur.*
- *Utilisation d'essence sans plomb, à basse teneur en plomb, ou ordinaire, alors que le fabricant recommande l'essence super.*
- *Mélange huile / essence inadéquat (trop d'huile ou pas assez).*
- *Utilisation d'huiles de peu de qualité, d'huiles pour moteurs hors-bord ou d'huiles minérales ordinaires.*
- *Dépose du silencieux d'admission.*
- *Retard ou avance à l'allumage.*
- *Bougie(s) d'un degré thermique inadéquat.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: *Dans le Manuel du conducteur.*

Q: En parcourant le texte de la garantie, je constate que les pièces irrécupérables ne sont pas couvertes par la garantie. Quelles sont exactement ces pièces irrécupérables?

R: *Ce sont les pièces sujettes à l'usure par suite d'une utilisation normale, comme par exemple: les ampoules électriques, les bougies, les garnitures de frein, les courroies, les sabots de déplacement de la suspension, les lisses de ski, etc...*

## LORSQUE VOUS ACHETEZ...

Un de nos produits, vous avez droit à un

**BON SERVICE** — du produit lui-même

**BON SERVICE** — du concessionnaire qui vous l'a vendu.

**ALORS...**, si vous n'êtes pas satisfait du **PRODUIT** ou du **SERVICE**, nous vous suggérons de:

# 1

retourner au département de service de votre concessionnaire et de discuter de votre problème avec le gérant. S'il ne peut le résoudre, il voudra peut-être amener le gérant des ventes ou le gérant général dans la discussion.

Si... votre concessionnaire ne peut régler la question,

# 2

vous pouvez écrire à votre distributeur régional, dont le nom apparaît à la page suivante.

**EXPOSEZ CLAIREMENT LES FAITS.**

Inscrivez:

- le numéro d'identification du véhicule,
- la date d'achat,
- le nom et l'adresse du concessionnaire,
- vos nom, adresse et numéro de téléphone,
- le problème précis.

Votre cas recevra immédiatement l'attention du département de service du distributeur.

**TOUTEFOIS....**, si votre cas n'est toujours pas réglé, vous pouvez écrire à:

# 3

**Bombardier Limitée,  
Valcourt, Québec, Canada J0E 2L0  
A / S Relations avec la clientèle**

et fournir tous les détails nécessaires (y compris le nom des personnes que vous avez consultées auparavant).

Il y aura alors révision de votre cas et des instructions seront fournies à la personne directement responsable du service de nos produits dans votre région; ou nous pourrions communiquer directement avec vous.

# LISTE DES DISTRIBUTEURS



## DISTRIBUTEURS CANADIENS

ALPINE DISTRIBUTORS LIMITED  
3206 — 28th Street  
C. P. 159  
Vernon, Colombie-Britannique V1T 6M2  
(604) 545-1314  
Colombie Britannique

BOMBARDIER LIMITÉE  
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA  
(Division Atlantique)  
C. P. 670  
Shediac, Nouveau-Brunswick E0A 3G0  
(506) 532-4454  
Iles-de-la-Madeleine, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick,  
Île-du-Prince-Édouard

BOMBARDIER LIMITÉE  
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA  
Valcourt, Québec, J0E 2L0  
(514) 532-2211  
Québec, est de l'Ontario

BOMBARDIER LIMITÉE  
DIVISION DE DISTRIBUTION DE L'EST DU CANADA  
Zone de l'Ontario  
28 Currie  
Barrie, Ontario L4M 4S2  
(705) 728-8600  
Ontario (à l'exception de la région est de la province)

BROOKS EQUIPMENT LIMITED  
1616 King Edward  
C. P. 985  
Winnipeg, Manitoba R3C 2U8  
(204) 633-7247  
Manitoba, Saskatchewan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON  
165 boul. Hymus  
Pointe-Claire, P.Q. M4W 1A8  
(514) 697-8500  
Territoires du Nord-Ouest, District de Franklin, Keewatin

J. W. RANDALL LIMITED  
West Street  
C. P. 757  
Corner Brook, Terre-Neuve A2H 6G7  
(709) 634-3533  
Terre-Neuve, Labrador

TRACT EQUIPMENT LIMITED  
14325, 114th Avenue  
Edmonton, Alberta T5M 2Y8  
(403) 452-9910  
Alberta, District de Mackenzie, Yukon, Territoires du Nord-Ouest

## DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

CRAIG TAYLOR EQUIPMENT CO.  
DIVISION SKI-DOO  
1049 Whitney Road  
Anchorage, Alaska 99501  
(907) 274-9513, 14, 15  
Alaska

ELLIOTT & HUTCHINS INC.  
East Main Street Road  
Malone, New York  
(518) 483-4411  
New York, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island,  
Pennsylvania, New Jersey, Maryland, Delaware, District de  
Columbia

TIMBERLAND MACHINES INC.  
10 Main St., North  
Lancaster, New Hampshire 03584  
(603) 788-4738  
Maine, New Hampshire, Vermont

BOMBARDIER CORPORATION  
4505 West Superior Street  
P. O. Box 6106  
Duluth, Minnesota 55806  
(218) 628-2881  
Dakota du Nord, Dakota du Sud, Minnesota, Wisconsin, Iowa,  
Illinois, Missouri, Michigan, Indiana, Ohio, Tennessee, Kentucky,  
Virginie de l'ouest

BOMBARDIER WEST INC.  
609 West Broadway  
Idaho Falls, Idaho 83401  
(208) 523-6870  
Californie, Nevada, Montana, Idaho, Wyoming, Utah, Colorado,  
Nouveau Mexique, Arizona, Kansas, Nebraska, Washington,  
Oregon

## DISTRIBUTEURS À L'ÉTRANGER

BOMBARDIER-ROTAX GmbH  
Division Vienne, C. P. 86  
Donaufelderstrasse 73-79  
1210 Vienne,  
Autriche

COLBJORNSEN & CO. A / S  
C. P. 80, 1341 Bekkestua,  
Norvège

KY LAATUVAUNU  
Itälähdenkatu 25  
SF-00210 Helsinki 21  
Finlande

MOVAC AB  
Ostra Rachusgatan 2,  
902 46, Umëå  
Suède

# CHANGEMENT D'ADRESSE • TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Tout changement d'adresse ou tout transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée. Nous pourrions ainsi maintenir nos dossiers à jour, ce qui nous permettra d'entrer en contact avec vous si besoin est.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT / PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT / PROVINCE

CODE POSTAL

## TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les droits de propriété de ce véhicule sont transférés

DE:

NOM

RUE

NO

APP.

VILLE

ÉTAT / PROVINCE

CODE POSTAL

À:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT / PROVINCE

CODE POSTAL





---

**BOMBARDIER LIMITÉE**  
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE  
VALCOURT, QUÉBEC  
CANADA, J0E 2L0

---

**BOMBARDIER LIMITÉE**  
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE  
VALCOURT, QUÉBEC  
CANADA, J0E 2L0

---



